

Résister à la culture du viol

Voici des façons de remettre en question la culture du viol, mais qui ne sont pas obligatoires au regard du droit :

- Comprendre que ce qu'une personne porte (ou ne porte pas) ne constitue pas un message au sujet de son consentement.
- Comprendre que personne ne veut être agressé-e sexuellement.
- Éviter d'utiliser un langage qui objectivise ou dégrade une personne.
- Intervenir si vous entendez une personne faire une blague qui est offensante ou qui banalise le viol.
- Si un-e ami-e vous dit qu'il ou elle a été violé-e, prenez cette personne au sérieux et appuyez-la.
- Ne pas rire du viol ou des blagues au sujet du viol.
- Penser de manière critique aux messages médiatiques concernant les normes de genre, les relations et la violence.
- Respecter l'espace physique des autres personnes, même dans des situations banales, informelles.
- Dénoncer le blâme de la victime et dire aux personnes survivantes que vous croyez ce qu'elles disent et qu'elles ne sont pas responsables de l'agression qu'elles ont vécue.
- Ne pas chercher d'excuses pour la violence sexuelle (comme l'effet de l'alcool ou de drogues).
- Ne pas laisser les attentes et les présupposés au sujet de la masculinité et de la féminité vous dicter vos actions.

D'autres façons de remettre en question la culture du viol sont requises légalement, afin de respecter les lois sur le consentement et de traiter l'autre personne avec respect et dignité humaine :

- Affairez-vous à comprendre le consentement et à le pratiquer.
- Ne mettez pas de drogues dans la boisson d'une autre personne.
- N'achetez pas ou ne faites pas des consommations à une personne dans l'intention de nuire à ses facultés.
- Ne profitez pas des personnes ivres.
- Ne croyez pas que vous pouvez avoir du sexe avec une personne simplement parce que vous vous êtes embrassé-es et cajolé-es (ou parce que vous vous êtes comporté-e d'autre manière sexuelle avec elle).
- Comprenez que marcher seul-e dans la rue dans la nuit, ce n'est pas « être aguichant » ou « courir après le viol ».
- Comprenez qu'une personne qui accepte que vous la conduisiez quelque part ne cherche pas à vous indiquer son désir sexuel.
- Communiquez toujours avec votre partenaire sexuel-le et ne tenez jamais son consentement pour acquis.
- Souvenez-vous toujours que « non » signifie « non » et que le consentement ne peut pas être donné partiellement—un consentement doit être donné complètement, librement et avec enthousiasme.

- Comprenez que le consentement est un processus continu (p. ex., le consentement à une chose, ou à un moment donné, ne signifie pas qu'il se poursuive).
- Demandez toujours le consentement; ne tenez jamais pour acquis qu'aucune forme de contact physique, intime et/ou sexuel est acceptable pour l'autre personne.